

**CET AVIS TIENT LIEU DE FAIRE-PART**



**Brigitte PRUTZ  
Béatrice KALBACHER  
Catherine BONNET  
Corinne ROCHE  
Hélène THOUVENOT  
Fabienne SCOTTI  
ainsi que l'ensemble de l'équipe**

ont la profonde tristesse de vous annoncer la **MORT** du

**Service des Tutelles  
de la Ville de Strasbourg**

par délibération du Conseil municipal en date du 6 juin 2010.

Pour mémoire, il a vu le jour le 23 juillet 1902.

Durant 108 ans, il a donné entière satisfaction avec la particularité d'avoir été unique en France.

Une pensée affectueuse pour 380 majeurs protégés devenus orphelins.

- Registre de condoléances -

L'équipe remercie toutes les personnes qui s'associent à son deuil et tout particulièrement l'ensemble des partenaires :

- Madame le Juge des tutelles
- L'ensemble du personnel soignant, les associations d'aide à domicile
- Les caisses de retraites
- La caisse primaire d'assurance maladie
- La caisse d'allocations familiales
- Et tous les autres partenaires qui nous ont accordé leur confiance au fil des années.

Le Service accepte remerciements, témoignages de gratitude, reconnaissance... et fleurs.